

**Commune de CANY-BARVILLE**  
**CONSEIL MUNICIPAL – Séance du lundi 18 mai 2009**  
**COMPTE-RENDU de PRESSE**

L'an deux mil neuf, le **18 mai**, à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre THEVENOT.

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs Jean-Pierre THEVENOT – Sylvain MAILLARD - Rémi GOUDSMETT – Jean Charles FONTAINE – et Michel BAUDRY – Adjoints au Maire  
Mesdames Marie-Ange FLEURY-LEGENDRE - Marlyse DOULET – Valérie BAILLET – Magali GERVAIS – Odile MARCHAND - et Cécile HERVIEUX - Conseillères Municipales  
Messieurs Pierre-Yves JEGAT - Pascal LARGILLET – Noël DECURE – Emmanuel COTTIN – Benoît MARCHIS - Nicolas MOLETTE– Jean-Yves STEPHAN – Agostinho GONCALVES - Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

Monsieur Michel LEVIEUX (pouvoir à Mr Emmanuel COTTIN)  
Monsieur Alain PELLEZ (pouvoir à Mr Jean-Pierre THEVENOT)  
Mme Christel CARPENTIER (pouvoir à Mr Nicolas MOLETTE)

**ABSENTS NON EXCUSES :**

Madame Martine AUGER.

Monsieur le Maire constate le quorum et ouvre la séance à 20h35.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Yves STEPHAN est nommé secrétaire de séance.

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 avril 2009**

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATIONS :**

**Patrimoine : travaux de réhabilitation du Bailliage de Caux - avenant n°1 de prolongation de délai**

Les travaux de réhabilitation du Bailliage de Caux sont désormais achevés. Pour mémoire, les travaux ont été engagés le 14 janvier 2008, avec une durée totale d'exécution de 6 mois, c'est-à-dire une fin d'exécution prévue au 14 juillet 2008. Toutefois, les délais d'exécution du chantier ont été augmentés suite à des problèmes d'approvisionnements sur les enduits spécifiques à la chaux et à la livraison des portes coupe feu du local « chaufferie ».

L'avenant de prolongation de délai est accepté à l'unanimité. La date de fin d'exécution des travaux est portée au 31 octobre 2008, sans incidence financière. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant.

### **Fonds de solidarité logement (FSL) – convention avec le Département de Seine-Maritime**

Le FSL est un dispositif de solidarité à caractère mutualiste qui permet de verser des aides financières sous forme de cautionnements, prêts ou subventions pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

Le FSL intervient également pour les locataires qui n'assument plus leurs obligations relatives au paiement de leur loyer, et participe au Plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve une participation d'un montant de 0,50€ par habitant soit 3.226 habitants x 0,50€ = 1.613€.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir avec le Département de Seine-Maritime.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2009 – article 6281.

### **Opération « Tickets-sports » - vacances de février 2009 : attribution de subventions exceptionnelles**

Dans le cadre de l'opération « tickets-sports » pendant les vacances scolaires de février 2009, diverses associations ont proposé des animations aux enfants.

Une subvention exceptionnelle est votée à l'unanimité pour les associations suivantes :

- Judo-club
- Cany Tennis club
- A.F.J.C Randonnées (Association Familles Jeunesse Cany)
- Club de Bowling
- Badminton Club.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Direction Régionale Jeunesse et Sports a suspendu le financement de cette opération « tickets-sports ». Le Département de Seine-Maritime s'interroge actuellement, lui aussi sur la poursuite de son aide.

Monsieur le Maire souhaite poursuivre cette opération « tickets-sports » qui permet aux enfants de découvrir une nouvelle discipline sportive. Il est rappelé que l'accès à ces animations est gratuit.

### **Mise à disposition de locaux communaux au centre médico-psychologique de l'hôpital de Lillebonne**

Le centre médico-psychologique de l'hôpital de Lillebonne organise des permanences dans les locaux du Bailliage de Caux.

La mise à disposition des locaux est gracieuse. Une participation annuelle pour les frais de fonctionnement est sollicitée et fixée à 1.500€.

Adoptée à l'unanimité.

### **Personnel communal : contrat d'accompagnement à l'emploi**

Le poste de gardiennage du stade est vacant.

Afin d'assurer la continuité du service public, et de garantir la tenue des installations sportives, il est opportun de procéder au recrutement d'un nouvel agent. Les principales missions de ce poste sont le gardiennage du stade, l'entretien des espaces verts, des vestiaires. L'agent devra également être polyvalent et travailler en mutualisation avec l'équipe espaces verts et camping.

Parallèlement, le Pôle Emploi, afin de faciliter l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle propose des dispositifs aidés par l'Etat.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de la fiche de poste.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le Pôle Emploi pour bénéficier d'un contrat d'accompagnement à l'emploi et pourvoir au remplacement du gardien du stade.

4 abstentions.

Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2009 – Chapitre 012 – Charges de personnel ».

**Echange international : subvention exceptionnelle au Collège Louis Bouilhet**

Dans le cadre des échanges internationaux avec l'Allemagne, le collège Louis Bouilhet organise un voyage avec de jeunes collégiens de la classe de 5<sup>ème</sup> bilangue. Les jeunes français seront accueillis pendant deux jours à Maximiliansau.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€ au profit du Collège Louis Bouilhet.

1 abstention.

Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2009 – Chapitre 65 – autres charges de gestion courante.

Séance levée à 22h35.

Fait à Cany-Barville, le 25 mai 2009.

Le Maire,

Jean-Pierre THEVENOT